



comptables professionnels agréés inc.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2014

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2014

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5-6
Évolution de l'actif net	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
SOLIDARITÉ MERCIER-EST

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SOLIDARITÉ MERCIER-EST, qui comprennent le bilan au 31 mars 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SOLIDARITÉ MERCIER-EST au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

APSV comptables professionnels agréés inc.
APSV comptables professionnels agréés inc.¹

Montréal, le 27 mai 2014

¹ Par Caroline Pombert, CPA auditrice, CA

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014	2013
	\$	\$ (redressé)
PRODUITS		
Subventions		
Agence de la santé et de services sociaux - Direction de la santé publique		
Initiative montréalaise de soutien au développement social local	18 917	18 767
Écoles et milieux en santé	21 516	-
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	80 116	75 717
Quartier 21	49 671	44 537
Prévention des toxicomanies	-	17 645
Ville de Montréal - Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		
Initiative montréalaise de soutien au développement social local	18 613	18 233
Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier-Est	91 660	91 694
Plan directeur	52 030	4 220
Centraide		
Initiative montréalaise de soutien au développement social local	46 620	46 620
Soutien - travail de milieu et coordination	88 500	94 150
Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale		
Initiative montréalaise de soutien au développement local social	16 000	16 380
Avenir d'enfants	232 067	214 266
Québec en forme	176 979	178 419
Fonds d'action québécois en développement durable	14 472	30 425
Soutien à l'action bénévole	3 500	3 500
Conseil régional de l'environnement de Montréal	166	-
CDEST - Fonds d'investissement en économie sociale	-	10 000
Réseau d'investissement social du Québec	-	5 000
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport - ÉLÉ	-	1 778
Dons et commandites	27 105	7 755
Cotisations des membres	1 695	1 550
Intérêts et autres revenus	7 913	6 777
Honoraires d'administration - FRDSÎM (note 6)	-	5 000
	947 540	892 433

SOLIDARITÉ MERCIER-EST

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$ (redressé)
CHARGES		
Salaires et charges sociales	437 710	388 659
Transferts aux organismes mandataires (note 5)		
Avenir d'enfants	132 790	121 176
Québec en forme	124 325	116 496
Services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE)	78 115	71 931
Écoles et milieux en santé	21 076	-
Prévention des toxicomanies	-	16 763
Comité des fêtes - Revitalisation urbaine intégrée	-	6 300
Autres	-	2 915
	<u>356 306</u>	<u>335 581</u>
Projets collectifs portés par la Table		
Frais d'évaluation / expertise	22 260	3 386
Projet Parcours	21 119	5 616
Éco-Mobilité	6 724	29 262
Projets Enfance-Famille	5 480	7 632
ÉLÉ - Maturité scolaire	-	1 832
	<u>55 583</u>	<u>47 728</u>
Activités et réunions	30 873	17 625
Loyer	18 684	18 300
Communication, publicité et promotion	14 454	5 531
Honoraires professionnels	13 549	18 705
Frais de bureau	9 411	9 597
Entretien, aménagement et réparations	7 289	9 318
Frais d'administration	7 048	8 175
Petits équipements	5 207	6 435
Télécommunications	3 540	4 286
Formation et développement organisationnel	3 496	1 950
Cotisations et représentation	2 934	3 185
Assurances	2 098	1 989
Amortissement des immobilisations	349	-
	<u>968 531</u>	<u>877 064</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(20 991)</u>	<u>15 369</u>

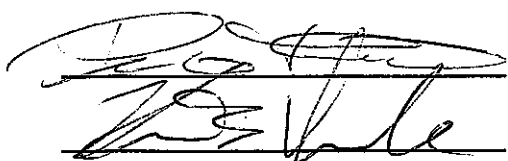
SOLIDARITÉ MERCIER-EST
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	2014			2013
	Affecté au forum \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$ (redressé)
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	31 915	51 941	83 856	48 530
Redressement sur l'exercice antérieur (note 2)	-	(19 957)	(19 957)	-
SOLDE AU DÉBUT REDRESSÉ	31 915	31 984	63 899	48 530
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(20 991)	(20 991)	15 369
Utilisation de l'exercice pour le Forum	(13 107)	13 107	-	-
Réaffectation (note 12)	(18 808)	18 808	-	-
SOLDE À LA FIN	-	42 908	42 908	63 899

SOLIDARITÉ MERCIER-EST**BILAN****AU 31 MARS 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$ (redressé)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	266 624	298 993
Encaisse réservée - FRDSÎM (note 6)	-	12 018
Épargne à terme, 0,65%, échéant en mars 2015 (mars 2014 en 2013)	22 535	22 389
Débiteurs (note 7)	18 149	28 384
	<u>307 308</u>	<u>361 784</u>
IMMOBILISATIONS (note 8)	<u>8 019</u>	<u>-</u>
	<u>315 327</u>	<u>361 784</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	59 829	77 905
Revenus reportés	290	-
Apports reportés (note 11)	212 300	219 980
	<u>272 419</u>	<u>297 885</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ AU FORUM (note 12)	-	31 915
NON AFFECTÉ	42 908	31 984
	<u>42 908</u>	<u>63 899</u>
	<u>315 327</u>	<u>361 784</u>
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 13)		

APPROUVÉ



SOLIDARITÉ MERCIER-EST

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>	
	\$	\$ (redressé)	
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 991)	15 369	
Élément sans incidence sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations	349	-	
	<u>(20 642)</u>	<u>15 369</u>	
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Débiteurs	10 235	(7 440)	
Créditeurs	(18 076)	40 086	
Revenus reportés	290	-	
Apports reportés	(7 680)	34 218	
	<u>(15 231)</u>	<u>66 864</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(35 873)</u>	<u>82 233</u>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Variation des dépôts à terme	(146)	(255)	
Acquisition d'immobilisations	(8 368)	-	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(8 514)</u>	<u>(255)</u>	
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(44 387)</u>	<u>81 978</u>	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>311 011</u>	<u>229 033</u>	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>266 624</u></u>	<u><u>311 011</u></u>	
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse réservée - FRDSÎM.			
	Encaisse	266 624	298 993
	Encaisse réservée - FRDSÎM	-	12 018
		<u>266 624</u>	<u>311 011</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 4 octobre 1989. Il est un organisme à but non lucratif, enregistré en tant qu'organisme de bienfaisance, et est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

- mobiliser les citoyens et les organisations oeuvrant dans Mercier-Est afin de participer collectivement au développement social, communautaire, environnemental et économique du quartier;
- soutenir l'identification des besoins de la communauté selon une vision de développement durable et agir en réponse à ces besoins;
- créer et développer des structures et des moyens facilitant la coopération intersectorielle et multiréseaux;
- soutenir l'identification des besoins communs des organismes communautaires qui interviennent dans le quartier et agir en réponse à ces besoins. Pour ce faire, assurer des mécanismes de concertation qui les regroupent;
- défendre et promouvoir les intérêts de la communauté de Mercier-Est, avec l'appui de ses membres et favoriser en ce sens la participation citoyenne, la prise de parole et l'exercice de la démocratie dans une perspective d'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population;
- réaliser, avec l'appui de ses membres, toute activité, action et projet dans le but d'atteindre les objectifs déterminés collectivement;
- offrir tout genre d'aide, de support, d'information, de formation, d'orientation et d'animation au profit de la immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins ci-dessus mentionnées.

Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recevoir, sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la Corporation; le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux; les objets de la Corporation ne lui permettent pas de se livrer, sur le territoire du Québec, à des activités qui tombent dans le champ d'exercice exclusif d'une profession en vertu d'une loi; sous réserve de la Loi sur l'enseignement privé et des règlements adoptés sous son autorité.

2- REDRESSEMENT SUR L'EXERCICE ANTÉRIEUR

Au cours de l'exercice, l'organisme a constaté qu'un montant de 19 957\$ de revenus avait été comptabilisé dans les produits de l'exercice précédent alors que les dépenses afférentes n'avaient pas eu lieu. Par conséquent, les états financiers de l'organisme ont été redressés; les apports reportés au 31 mars 2013 ont été augmentés de 19 957\$ et l'excédent des produits sur les charges et l'actif net non affecté ont été réduits du même montant.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles et partenaires consacrent de nombreuses heures et de nombreuses ressources à chaque année, pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, ceux-ci ne sont pas comptabilisés aux états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et la durée suivantes:

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Matériel informatique	Amortissement linéaire	4 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

4- RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme adhère à un régime de retraite interentreprise à prestations déterminées. Les cotisations patronales représentent 3% du salaire brut, alors que l'employé verse une cotisation équivalente pour constituer un fonds d'au moins 6% du salaire brut.

Le régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées puisqu'il n'est pas possible au prix d'un effort raisonnable d'obtenir la part des actifs, des obligations, de l'excédent ou déficit du régime appartenant spécifiquement à l'organisme.

La charge encourue par l'organisme est présentée aux résultats sous la rubrique Salaires et charges sociales.

	2014	2013
Cotisation - régime de retraite	\$ 9 800	\$ 8 785
	9 800	8 785

5- TRANSFERTS AUX ORGANISMES MANDATAIRES

L'organisme, en tant que table de concertation, est fiduciaire de divers programmes de subventions. Des ententes ont été signées avec chacun des mandataires pour la réalisation des activités prévues. Les mandataires pour l'exercice courant sont:

- L'Antre-Jeunes de Mercier-Est (Écoles et milieux en santé, Québec en forme)
- Le service des loisirs Sainte-Claire (Avenir d'enfants, Québec en forme)
- La Maison des Familles de Mercier-est (Avenir d'enfants, SIPPE)
- Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (Québec en forme)
- Les loisirs Longue Pointe (Avenir d'enfants, Québec en forme)
- SÉSAME (Québec en forme)

6- HONORAIRES D'ADMINISTRATION - FORUM RÉGIONAL SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Pour la période comprise entre le 1^{er} octobre 2012 et le 3 juin 2013, l'organisme a agi à titre d'administrateur du Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal (FRDSÎM). Au 31 mars 2014, aucun solde n'est dû à cet organisme.

7- DÉBITEURS

	2014	2013
Taxes à la consommation	\$ 8 626	\$ 7 495
Subventions à recevoir	8 012	14 302
Comptes à recevoir	1 511	1 587
Somme à recevoir - FRDSÎM (note 6)	-	5 000
	18 149	28 384

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

8- IMMOBILISATIONS

	2014		2013	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	8 368	349	8 019	-

9- MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit d'un montant maximal de 5 000\$, portant intérêt au taux de 10%. La marge de crédit était inutilisée au 31 mars 2014.

10- CRÉDITEURS

	2014	2013
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	16 252	19 856
Salaires et vacances	38 285	35 017
Sommes à remettre à l'État	5 292	6 014
Dû au Forum régional sur le développement social de l'île de Montréal (note 6)	-	17 018
	<u>59 829</u>	<u>77 905</u>

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

11- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et, en vertu d'affectations d'origine externe, destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2013 \$ (redressé)	Octroi \$	Constaté à titre de produits \$	Solde 31 mars 2014 \$
Ville de Montréal - Revitalisation urbaine intégrée du secteur Mercier Est et plan directeur	118 549	134 100	143 690	108 959
Centraide - soutien travail de milieu et coordination	3 500	85 000	88 500	-
Québec en forme	44 495	180 000	176 979	47 516
Fonds d'action québécois en développement durable	1 003	13 469	14 472	-
Avenir d'enfants	22 985	235 740	232 067	26 658
Agence de la santé et des services sociaux - Quartier 21	28 838	50 000	49 671	29 167
Autre	610	-	610	-
	<u>219 980</u>	<u>698 309</u>	<u>705 989</u>	<u>212 300</u>

12- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le 27 mai 2014, le conseil d'administration a résolu de transférer l'actif net affecté au Forum qui n'a pas été utilisé au cours de l'exercice vers l'actif net non affecté.

13- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En vertu d'un bail échéant en juin 2015, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 23 583 \$ pour ses locaux. L'organisme s'est aussi engagé en vertu d'un contrat de location de photocopieur échéant en 2018 à effectuer des versements minimums futurs totalisant 7 250 \$ taxes en sus.

Les versements minimums exigibles des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2015	20 355
2016	6 228
2017	1 500
2018	1 500
2019	1 250

SOLIDARITÉ MERCIER-EST
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2014

14- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est apparenté aux organismes Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur (YQQ), La Maison des Familles de Mercier-Est et la Corporation de cinéma Station Vu. Les directions générales de ces organismes siègent sur le conseil d'administration de l'organisme.

Au cours de l'exercice, l'organisme, en tant que fiduciaire du projet Saines habitudes de vie (projets Saines habitudes de vie et Écomobilité en 2013), a versé une contribution de 90 925 \$ (89 478 \$ en 2013) à l'organisme YQQ.

De même, l'organisme, en tant que fiduciaire des projets Avenir d'enfants et SIPPE a versé une contribution totalisant 188 518 \$ (189 223 \$ en 2013) à l'organisme La Maison des familles de Mercier-Est.

L'organisme a également fait un don de 250\$ à la Corporation du cinéma Station Vu au cours de l'exercice, dans le cadre de son événement bénéfice de novembre 2013.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties.

15- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt sur les dépôts à terme à taux fixe qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

16- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

